

Kris Deschouwer (VUB)
Marc Hooghe (KU Leuven)
Jean-Benoît Pilet (ULB)
Stefaan Walgrave (Universiteit Antwerpen) (*)

Vers un meilleur système électoral pour la fédération belge

La Soir
02.12.03

Certains politiciens ont, ces dernières années, défendu la thèse selon laquelle « les limites du modèle fédéral » ont été atteintes. Ils voulaient par là expliquer que les règles de prise de décision traditionnelles de la fédération belge ne fonctionnent plus. Cela entraîne, selon eux, une paralysie sans issue des institutions fédérales. La construction d'un com-

et simplement l'éponge. Au lieu de cela, il faudrait plutôt voir comment modifier les règles électorales afin que le système fonctionne à nouveau facilement. Dans un certain nombre de pays, on a en effet pu observer qu'un système électoral modifié peut mener à un nouvel équilibre. Nous sommes d'avis que la fédération belge peut beaucoup apprendre de ces exemples

L'ESSENTIEL

● Le système fédéral belge manque de dynamisme. En cause : des règles électorales inappropriées.

● Des politologues organisent aujourd'hui une journée d'étude sur les réformes qui pourraient mener à un nouvel équilibre.

sont néanmoins pas insurmontables : elles peuvent être modifiées, dans certains cas même avec une majorité simple au parlement.

La Belgique peut, en la matière, s'inspirer des exemples fournis par d'autres pays. Le système électoral existant est peut-être devenu un élément d'instabilité pour le pays mais il n'est pas une fatalité. Il ne doit pas être utilisé comme prétexte par ceux qui veulent tout arrêter et que ce pays jette purement

partis, voire les mêmes politiciens qui prennent part aux élections tant fédérales que régionales. Cela signifie donc que le cycle politique normal, dans lequel la majorité dispose de quelques années (4 ou 5) pour mettre en œuvre son accord de gouvernement, est complètement contrarié. Les élections régionales, fédérales et même locales sont, à chaque fois, un nouveau test de popularité pour le même groupe de politiciens qui, en con-

séquence, ont rarement le temps nécessaire à la finalisation d'un agenda politique.

Ce problème peut être résolu de deux manières. Soit on organise à nouveau les élections fédérales et régionales en même temps, permettant à tous les niveaux de pouvoir d'avoir entre deux élections le temps nécessaire pour mener une réelle politique. Si tel n'est pas le cas, nous aurons dans les années à venir des élections en 2011 (régionales), 2012 (communales), 2014 (régionales) et 2015 (fédérales). Dans de telles circonstances, peut-on s'attendre à ce que nos politiciens fassent encore preuve, entre temps, de courage politique pendant plus de 5 mois ?

Une seconde solution consiste à modifier le caractère des élections, avec des règles complètement différentes pour les élections fédérales et régionales. Pour les élections fédérales, l'on travaillera avec des circonscriptions électorales plus grandes, alors que les élus régionaux pourraient représenter des plus petites circonscriptions. En travaillant avec d'autres règles du jeu, on peut ainsi veiller à ce que les partis politiques choisissent d'autres candidats pour les différents niveaux. Le gouvernement fédéral peut ainsi en principe continuer à gouverner pendant que les autres candidats prennent part au scrutin régional et vice versa.

Deuxièmement, il manque, dans le système actuel, un espace permettant l'expression de l'intérêt fédéral. Si l'on veut maintenir un système fédéral, un forum per-

mettant la rencontre des communautés est nécessaire. De nombreux systèmes fédéraux utilisent à cet effet le Sénat ou une assemblée similaire et, originellement il était également prévu que la chambre haute belge joue ce type de rôle. Nous ne pouvons malheureusement que constater que le Sénat ne remplit pas convenablement cette tâche : il n'existe en pratique aucune différence entre les rapports de force à la Chambre et au Sénat.

Une autre façon d'atteindre un équilibre entre la fédération et ses entités fédérées est le système électoral mixte (« mixed member system ») tel qu'il existe dans d'autres démocraties. Concrètement, cela signifie que le parlement serait composé d'élus désignés par une combinaison de règles électorales. Certains parlementaires se-

Dans plusieurs pays étrangers, on a pu observer qu'un système électoral modifié peut mener à un nouvel équilibre...

raient par exemple élus dans des petites circonscriptions, et dans la pratique, ces élus veilleraient à défendre les intérêts de leur propre circonscription géographique limitée. Les membres de la même assemblée seraient quant à eux élus dans de grandes circonscriptions, et pourquoi pas dans une circonscription nationale. Ce deuxième groupe d'élus serait plus tenté de défendre les intérêts du système politique dans son ensemble. Nous attendons en effet des parlementaires deux choses très diffé-

rentes : d'une part qu'ils défendent l'intérêt général du pays et d'autre part qu'ils veillent à la défense des intérêts de leur circonscription territoriale, la défense des intérêts locaux étant une demande citoyenne tout à fait légitime. Un système électoral mixte permet que ces deux conceptions du rôle d'élus soient présentes simultanément dans le parlement.

De façon purement pragmatique, un tel système mixte (avec par exemple un retour partiel à de petites circonscriptions) pourrait constituer une solution temporaire à la saga continue de BHV. Si aucune solution négociée n'est trouvée pour cet arrondissement électoral, il y a un risque réel que les élections fédérales de 2011 soient organisées sans respecter l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Légalement, il est possible de surmonter cette difficulté - mais c'est alors le parlement nouvellement élu qui devra lui-même déterminer s'il est légitimement composé. Toutefois, en tant que politologues, nous sommes fortement inquiets quant à la légitimité d'un tel parlement auprès de l'opinion publique. Une solution constitutionnelle est donc préférable, même si cela équivaut à un retour (temporaire) à de plus petites circonscriptions électorales. Et le retour à de plus petites circonscriptions ne menacerait pas nécessairement la proportionnalité de l'élection s'il est combiné à des mécanismes d'apparementement régional ou provincial comme c'était le cas avant 2003.

La Belgique n'est certainement

pas le seul pays au monde qui se débat avec des règles politiques qui ne génèrent pas les résultats escomptés. Nous attendons deux choses contradictoires des élections. D'un côté, elles doivent fidèlement refléter ce qu'il se passe au sein de la population et d'un autre côté, elles doivent également mener à la formation de majorités gouvernementales stables. En pratique, tous les systèmes électoraux cherchent un équilibre difficile entre ces deux objectifs et la Belgique ne constitue pas à cet égard une exception. Dans 18 mois, des élections fédérales doivent avoir lieu dans notre pays. Le but de notre journée d'étude à l'Académie Royale n'est pas de présenter un modèle complet répertoriant tous les mécanismes par lesquels un système fédéral peut fonctionner de manière optimale. Ce que par contre nous pourrions effectivement faire est de rechercher des exemples en provenance de l'étranger, qui avec un succès parfois mitigé, ont conduit à de nouveaux équilibres. Selon nous, cela relève du principe de bonne gouvernance d'accorder une chance à ces alternatives plutôt que de mener le pays sur des terrains aventureux et risqués. ■

(*) Les auteurs sont professeurs de science politique à la Katholieke Universiteit Leuven, l'Université libre de Bruxelles (ULB), la Vrije Universiteit Brussel et l'Université d'Anvers. Ils travaillent ensemble dans le cadre du pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) PartRep (Participation et Représentation) qui est financé par la Politique scientifique fédérale belge.